

COMITÉ DIRECTEUR DU 29 JANVIER 2015

Présents

Bernard BRUCHE, Christian DELOBELLE, Didier DESRUTIN, Yvette DOUSSOT, Jany-Laure KALFLEICHE, Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE, Jean-Marc OECONOMOS, Patricia ROBIN-LEVALLOIS, Violette SAUBION, Michel VICOMTE, Odile VILLETTE,

Excusé

Jean-Yves FLEURANCE, Thierry FREDOUILLE, Alain GUZMANN, Gilbert HAVEL, Edel HEZELY, Christian MATHIS, Maurice PELLEQUER, Yannick PETIT, Régis PORCHET, André PRIEUR, Maryline SEITE

Le Président rappelle que cette réunion a été rendue obligatoire pour organiser l'assemblée générale.

Ordre du Jour de l'assemblée générale

Le président propose l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport moral et présentation des activités des commissions.
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2014. Quitus au trésorier
- Vote des cotisations
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes. Appel à deux candidatures pour ce poste
- Appel à candidature pour le comité directeur (une place pour une femme). Cette candidature doit être adressée avant 16 février 2015
- Élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFTA (même procédure que pour les candidatures). Ces candidatures doivent être adressées avant 16 février 2015
- Décision d'autorisation au Président à faire les mouvements bancaires sur le compte
- Information sur le pôle de Chatenay Malabry et les clubs ETAF
- Questions diverses déposées par écrit avant le 16 février 2015 au Secrétaire General.
- Prestation de serment des arbitres
- Récompenses bénévoles

Aides apportées aux équipes

A l'occasion de championnats régionaux par équipe, une aide est apportée pour faciliter le déplacement lors des championnats de France. Des clubs tardent à adresser leur justificatifs ce qui perturbe la comptabilité.

Le comité décide que le règlement des DR indiquera que le délai de demande de règlement est de 45 jours après le Championnat concerné.

Cogetarc

Le président rappelle que les élus au Cogetarc sont : Maurice Langry, Philippe Letartre, Bernard Bruche. Bernard Bruche, étant au CROS cette soirée-là, sera remplacé par Odile Villette.

Tarifcation à présenter à l'assemblée

Les tarifs n'ayant pas évolués depuis 3 ans, la nécessité de fonds pour développer l'activité « Loisirs » et la prise en compte des risques de perte de subvention, Le comité décide à la majorité de proposer les tarifs suivants

- Poussins 7
- Jeunes 16
- Pas de pratique 5
- Adulte club 16
- Adulte compétition 20

Commission parcours

Les propositions faites par la commission seront revues lors d'un prochain comité directeur

Défraiement des arbitres

Le dernier comité n'ayant pas prévu de date d'application, le nouveau barème entrera en vigueur au 1 avril 2015

Création d'une commission loisirs-santé

Le Secrétaire Général expose, que le CNO comme le CNSD demandent que la France devienne une nation sportive et non de sportifs, un développement du sport santé est nécessaire.

D'autre part, le taux de renouvellement des licences est de l'ordre de 72 %, beaucoup de tireurs « loisirs » se sentant délaissés.

Le comité approuve la création de cette commission

La séance est levée à 22h30